

Ça vaut le détour...



► Le Château de Plain-Bosc

Situé rue des hêtres à Etoutteville, ce château a appartenu à deux grandes familles cauchoises, d'abord les Breze et ensuite les Langlois de Cantelieu et Motteville. Il a probablement été reconstruit à l'emplacement d'une bâtisse féodale, comme c'était souvent le cas à cette époque. Des douves importantes sont encore visibles autour de la bâtisse. La construction, que l'on peut voir maintenant a été édifiée d'abord sous Henri IV et ensuite sous Louis XIII. Elle combine de façon très agréable le grès, le caillou et la brique. Le château domine une vaste cour où se trouve une exploitation agricole.

C'est un ensemble magnifique et de plus soigneusement entretenu.

► Le blason



ETOUTTEVILLE

Ce blason représente la famille d'Estoutteville et plus précisément Robert 1er, dit « Grand Bois », compagnon de Guillaume le Conquérant (fin du 11ème siècle).

Infos - Conseils

Yerville et ses environs Renseignements

Yerville, cité cauchoise de caractère, se situe au centre du territoire de la Communauté de Communes d'Yerville-Plateau de Caux. En plein cœur du pays cauchois et à seulement 25 km de la côte d'Albâtre, ce territoire, composé de 19 communes se découvre tout au long de ses itinéraires... où le terroir, ruralité et nature raviveront les charmes de la campagne.

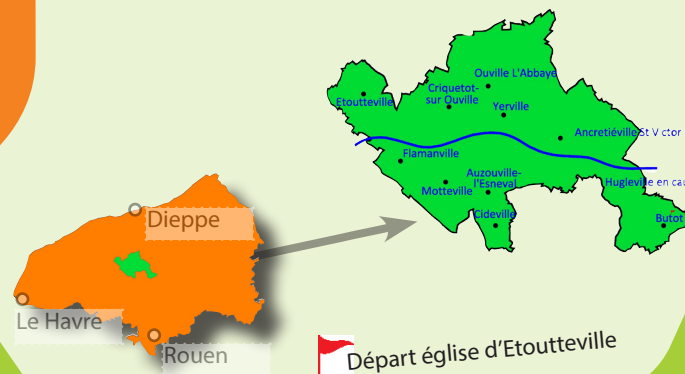
Office de Tourisme
Yerville - Plateau de Caux
Tél. : 02 32 70 33 81
www.cc-yervilleplateaucaux.fr

Office de Tourisme
du Pays Plateau de Caux
Maritime
Tél. : 02 35 97 00 63
www.plateaucauxmaritime.com

Référence Carte

IGN Série bleue (1 : 25000)
N° 1910E

Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com



Document réalisé par la Communauté de Communes d'Yerville-Plateau de Caux.

Randonnée en Seine-Maritime



RANDONNÉE À PIED

Circuit 59 Etoutteville

La Voie Romaine

8 km - 2h environ



ETOUTTEVILLE



Circuit 59

La Voie Romaine

8km - 2h environ

Départ : église d'Etoutteville

AVIS DU RANDONNEUR

Parcours dans les hameaux à travers la commune d'Etoutteville

1 Départ dos à l'église Saint Thomas de Canterbury, restaurée il y a quelques années. Empruntez la route sur votre droite



afin de vous retrouver derrière les terres du Moulin de la Bruyère, ancienne bâtisse du XVIII^{ème} siècle.

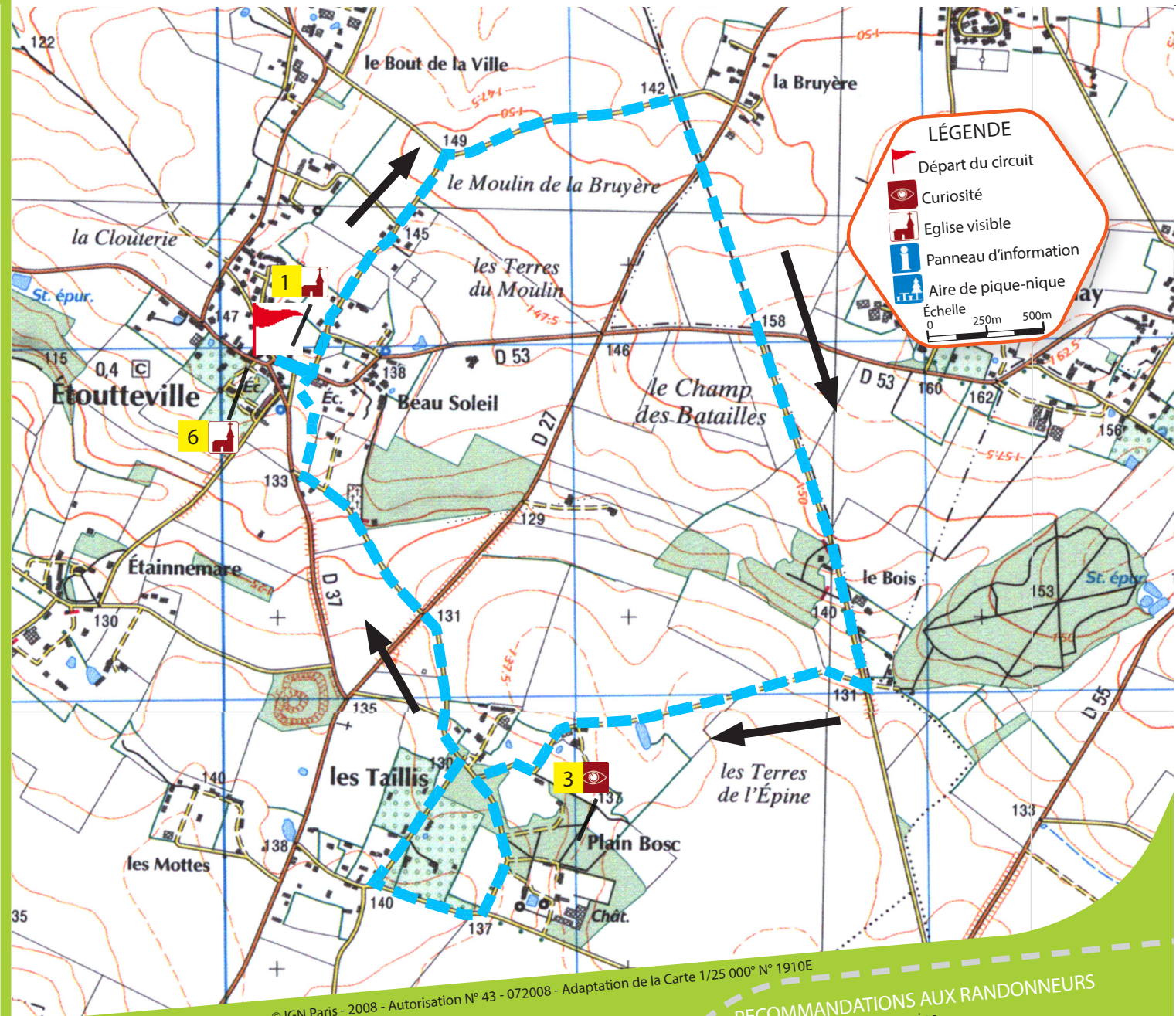
2 Vous empruntez alors la route sur votre droite à la découverte de la commune et de ses richesses paysagères sur environ 800 mètres. Au bout de cette route, dirigez-vous vers la droite et coupez ainsi la D27. Sur ce long chemin de plaine, vous apercevrez les vestiges des champs de bataille.

3 A l'issue de ce long chemin, empruntez la route sur votre droite qui vous mènera le hameau des Taillis. Vous pourrez alors admirer en toute discrétion le château de Plain Bosc, construit à la fin du XVI^{ème} siècle par Georges Langlois, Président du Parlement de Normandie et Seigneur du Canton de Motteville. Les blasons de cette famille sont d'ailleurs visibles au-dessus de la porte centrale du château.

4 Vous contournez ensuite ce hameau des Taillis et partirez à la découverte des bois de cette commune, très agréables à traverser.

5 Arrivés au terme de cette partie, bifurquez sur votre gauche afin de recroiser la D27 qui vous mènera vers le centre du village.

6 Au bout de 500 mètres, vous tournerez sur votre droite pour emprunter «le chemin des écoliers», petite traversée à travers les nouvelles maisons du village, qui comme son nom l'indique, est régulièrement fréquentée par les enfants du village pour se rendre à l'école du village. Ce chemin vous fera terminer ce parcours à son point d'origine, en face de l'église et son Prieuré. Notons que celui-ci, fondé au XII^{ème} siècle, dépendait d'un Prieuré anglais situé à Sewes dans le Sussex et confié à la Chartreuse de la Rose de Rouen.



© IGN Paris - 2008 - Autorisation N° 43 - 072008 - Adaptation de la Carte 1/25 000° N° 1910E

POUR TROUVER SON CHEMIN

Sur la carte, le drapeau  indique le point de départ, matérialisé sur le terrain par un totem où figurent les informations relatives au circuit.



- #### RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS
- Ne pas s'écarter des chemins
 - Ne rien jeter, emporter ses déchets
 - Tenir les chiens en laisse
 - Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
 - Respecter la nature, les cultures, les animaux
 - Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
 - Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT).
 - En période de chasse, être prudent
 - En forêt ne pas allumer de feu